



Information Prescriptions SBSC **05 mars 2024**

Mesdames et Messieurs,
Chères et chers collègues,

Nous avons le plaisir de vous informer des derniers changements des Prescriptions SBSC. Les documents modifiés sont à disposition sur l'Infoportail de SBSC (Dokuman) dès aujourd'hui, **mardi 05 mars 2024**, et **entreront en vigueur le vendredi 05 avril 2024**.

Ci-après vous trouverez une liste des documents adaptés ; les modifications sont également précisées dans le Change File Book sur l'Infoportail.

Chapitre 1XX

POL_007_WorkUp_CH_Donor_D/F

Adaptations au Chapitre 5 : ajouté de l'examen clinique de la crête iliaque (si don de moelle osseuse) au moment du Medical Check Up

Précision au Chapitre 7 : Le consentement à la cryoconservation est le même pour tous les produits (PBSC, BM, DLI). Un consentement n'est pas nécessaire si une partie du produit est administrée fraîche.

POL_011_WorkUp_CH_Patient_D/F

Précision au Chapitre 4.2 : Le consentement à la cryoconservation est le même pour tous les produits (PBSC, BM, DLI). Un consentement n'est pas nécessaire si une partie du produit est administrée fraîche.

POL_010_Indications_CH_Patient_D/F

Les adaptations suivantes sont effectuées :

- LMA : Maladie résiduelle minimale (MRD positive) au lieu de « en début de récurrence »
- LLA : Maladie résiduelle minimale (MRD positive) au lieu de « en début de récurrence »
- LMC :
 - Première phase chronique: après échec TKI 2ème ligne
 - Ajouté: Autres
- NMP : remplacé par myélofibrose primaire ou secondaire
- SMD : subdivisé par « intermédiaire ou haute risque » et « risque faible »
- LLC : subdivisé par « haute risque », « Transformation (syndrome de Richter) », « risque faible »
- Lymphome du manteau : subdivisé par « RC1 » und « RC/RP >1 »
- Lymphome indolent, ≥ RC2 : nouvelle indication « oui » pour les enfants (adolescents)
- Maladie de Hodgkin : récurrence subdivisé par autogreffe oui ou non
- Dyscrasies plasmocellulaires : nouvelle indication « oui » pour les enfants (adolescents)
- Lymphomes à cellules T : ajouté
- AAS : La limite d'âge pour une demande de KAT abaissée à 40 ans
- MPS type II : nouveau : indication « D »
- Neuroblastome : ajouté



BLUTSPENDE SRK SCHWEIZ
TRANSFUSION CRS SUISSE
TRASFUSIONE CRS SVIZZERA

SWISS BLOOD STEM CELLS

Blutspende SRK Schweiz AG
Tel. +41 (0)31 380 81 81
med.sbosc@blutspende.ch
www.blutspende.ch

Chapitre 4/410

PRE_410_CC_Donor_WorkUp_D/F

Adaptations au chapitre 3.1 : Le CP ne reçoit initialement une copie de la demande WorkUp que si la disposition au don est examinée par un SRTS (ne pas pour le processus ACT).

Précision au chapitre 3.6.1 : Pour le prélèvement de moelle osseuse, le don de sang autologue a lieu seulement si nécessaire

Chapitre 6/650

PRE_650_TC_Patient_FollowUp_D/F

Révision complète selon le nouveau processus SBST dans le cadre de la nouvelle base de données EBMT